

Notice descriptive PCMI 4

1 – Contexte

Le projet se situe sur la commune de LIEU DIT 86 ZAC DU CHAMP PRIEUR - 45400 SEMOY

Le projet est situé sur les parcelle n° 86, section : AE 1064.

Le terrain présente une légère pente mais il permet une implantation du projet sans mouvement de terres trop important.

2 – Implantation

Le projet est conçu de manière à avoir un faible impact visuel, il est composé d'un bâtiment en rez-de-chaussée, construit sur la façade du terrain avec un retrait de 12.55m sur la voie.

3 – Construction

Sur la base de containers maritimes recyclés, ils constituent un matériau robuste et bon marché

L'invention qui a révolutionné l'industrie du transport présente des atouts indéniables pour le secteur du bâtiment.

Mais surtout, ils sont quasi indestructibles. Conçus en acier pour résister au feu, aux chocs, à la corrosion de l'eau de mer et aux conditions climatiques les plus extrêmes, ces boîtes métalliques sont étanches et para-sismiques.

Un chantier propre, rapide et économique

En plus de constituer une matière première idéale, le caractère modulaire et autoportant des containers apporte au bâtiment structure et robustesse tandis que le conditionnement en usine offre la garantie d'un chantier propre, rapide et sans nuisance pour le voisinage.

Les intempéries, les déplacements des entrepreneurs, la coordination entre les corps de métiers...les perturbations inhérentes à la construction traditionnelle sont supprimées et le gain de productivité ainsi réalisé permet de diminuer le coût de construction de l'ouvrage.

4 – Matériaux

Nos maisons sont isolées par l'extérieur en fibre de bois . Le conteneur est enveloppé d'isolant et reste en permanence en zone chaude, évitant condensation et pont thermique.

Nous avons sélectionné la fibre de bois pour sa performance thermique très élevée qui ne s'altère pas avec le temps,

mais il permet aussi de réduire considérablement l'empreinte carbone de l'isolation.

1 - Le moins énergivore de tous les isolants en fabrication usine est l'isolant en fibre de bois.

2 – Le moins épais et le plus performant : à performance thermique identique

Les quantités produites sont ainsi réduites et l'énergie nécessaire également.

3 – Le moins volumineux pour une meilleure efficacité : cela veut dire moins de camions pour les transporter.

4 – Le moins lourd : Les émissions de CO2 liées au transport sont considérablement diminuées.

L'impact écologique est maîtrisé à tous les niveaux et l'environnement est mieux préservé.

5 – Extérieurs

La toiture sera traitée en membrane d'étanchéité écologique de type PVC de couleur gris clair ; les coiffes d'acrotères et les encadrements des fenêtres en tôle d'acier laquée Ral. 7016

Gris Anthracite ainsi que les boîtes à eaux de descentes d'eaux pluviales seront en aluminium et de couleurs similaires.

Les façades seront habillées en 47% de bardage FILÉA Ral 7016, et en 53% de bardage BOIS DOUGLAS pose verticale de coloris naturels.

Les menuiseries extérieures seront en Aluminium de couleur RAL 7016.

Les clôtures seront de 1.60m et réalisées en treillis soudés de couleur verte. Les clôtures seront plantées toutes au long des trois limites parcellaires, ainsi que sur la façade principale, laissant un passage libre de 6 m.

Des plantes grimpantes 50% persistantes 50% caduques sont aussi prévues tout au long des clôtures.

La toiture du carport sera en Bois claire voie classe 4.

L'ensemble des réseaux EU et EV sera branché au réseau d'assainissements collectif .

2 Chênes Sessile, 3 Chênes pédonculé, 2 Kaki & 2 Cerisier seront plantés.

6 – Écologie

L'intégration des conteneurs dans la construction participe pleinement au développement d'une économie durable et responsable. Le recyclage en lui-même de ces modules une fois leur service maritime accompli s'inscrit dans cette démarche. Il évite la multiplication des « cimetières » qui naissent du fait de la nécessité de leur stockage et le recours à un matériau recyclé limite la production de déchets. De plus, reconditionner les containers pour l'habitation selon un process industriel permet non seulement de réduire les délais et les coûts de construction, mais également les émissions de CO2 liées à cette activité. Rendre le container habitable n'exige rien de particulier sinon une analyse judicieuse destinée à améliorer les performances énergétiques, tout en profitant de l'isolation native des containers (étanchéité à l'air, à l'eau, aux ondes magnétiques). Ainsi un habitat à base de containers répond parfaitement aux exigences des normes RE 2020 et par conséquent est peu gourmand en énergies. Mais il est possible de réduire davantage encore l'impact énergétique du bâtiment en installant des panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire, ou l'installation d'une chaudière basse consommation pour le chauffage...ou de le rendre encore plus écologique par la récupération des eaux pluviales, l'installation de puits canadiens pour la ventilation.

7-Système de Chauffage et de production d'eau Chaude :

Les pièces habitables seront équipées d'un système de pompe à chaleur. Ce choix a été fait en raison de son efficacité énergétique et de son impact environnemental réduit. Le

système de pompe à chaleur fournira une source de chaleur constante et ajustable, assurant ainsi un confort thermique optimal tout au long de l'année.

Pour la production d'eau chaude sanitaire, la maison sera équipée d'un ballon thermodynamique.

Ce système permettra une production efficace et économique d'eau chaude, tout en favorisant la durabilité énergétique du bâtiment.

8-Système de Récupération des Eaux Pluviales :

Dans le cadre de la gestion durable des ressources, la construction intègrera un système de récupération des eaux pluviales. Une poche 1000L en PVC situé sous la construction sera dédié à la collecte des eaux de pluie. Ce réservoir permettra le stockage temporaire des eaux pluviales, limitant ainsi le ruissellement et favorisant une utilisation ultérieure. Un drain d'une longueur de 20 mètres sera également installé pour drainer tout surplus d'eau, assurant ainsi la gestion responsable des eaux pluviales et la préservation de l'environnement local.

9-Système de ventilation :

Afin d'assurer une ventilation adéquate et le confort thermique à l'intérieur de la maison, une installation des brasseurs d'air conforme est prévue. Ces dispositifs contribuent à une circulation d'air efficace, favorisant une atmosphère saine et agréable

10-RE 2020 / SYNTHÈSE :

Les résultats de l'étude démontrent :

Que la construction permet d'atteindre un confort intérieur même en cas de fortes chaleurs,

Une faible émission de carbone ; que ce soit la construction en elle-même, ainsi que pour produire l'énergie dans la maison.

Voir rapport de synthèse en pièce-jointe

TABLEAU DE CALCUL DU COEFFICIENT DE BIOTOPE

	DESCRIPTION TYPE DE SURFACE	COEFFICIENT	SURFACE(M²)	SURFACE ÉCO-AMÉNAGEABLES
Espace vert de pleine terre	Espace de pleine terre végétalisé	1	390.94	390.94
Surface toiture végétalisée	Néant	0.7	0.00	0.00
Surface semi-ouvertes	Carpot	0.5	15	7.5
Surface semi-perméables	Chemin d'accès+Parking	0.3	75.17	22.55
Surface Imperméable	Projet de construction	0	131.24	0.00
Totale surface éco-aménageables (A)				420.99
Surface terrain (B)				596
Coefficient de Biotope (A/B)				0.70

Localisation du projet :

**86 LOTISSEMENT ZAC DU
CHAMP PRIEUR - 45400 SEMOY**

Maître d'ouvrage :

SAS GREEN HABITAT

Permis de construire

Observations :

Permis de construire

Notice descriptive

Ech: **1 : 100**

15.05.2024

@A3

PCMI4